



Département de la Guadeloupe  
**Syndicat Mixte des Transports  
Du Petit Cul de Sac Marin**

Délibération du Comité Syndical  
1<sup>ère</sup> séance ordinaire  
N°01-03-2024  
26 mars 2023

## DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE POUR L'ANNÉE 2024

### SEANCE DU 26 MARS 2024

L'An deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à 10h00, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en session ordinaire, au siège du SMT, Belcourt 97 122 Baie-Mahault, sous la présidence de Monsieur Georges DAUBIN, Président ;

**Délégués en exercice : 17**

**Présents : 10**

**Absents : 04**

**Excusé : 03**

**Convoqués le : 19/03/2024**

#### **Etaient Présents :**

CAP EXCELLENCE : M. Georges DAUBIN ; M. Alix NABAJOH ; M. Denis BERNADOTTE ; M. Fulbert HENRY ;

RIVIÉRA DU LEVANT : Mme Elodie CLARAC ; M. Jules FRAIR ; Mme Nadia CELINI ; Mme Liliane MONTOUT ;

RÉGION : M. Philippe DEZAC ;

#### **Etaient absents :**

CAP EXCELLENCE : M. Dominique BIRAS ; M. Jean-Luc CELIGNY ;

RIVIÉRA DU LEVANT : M. Christian BAPTISTE ; M. Cédric CORNET ;

#### **Etaient excusés :**

CAP EXCELLENCE : M. Harry DURIMEL ; Mme Nadiah SURVILLE-PERAFIDE ;

RÉGION : M. Ary CHALUS ;

**Assistaient également à la séance** : M. Joseph LEE (*Délégué suppléant de M. Alix NABAJOH*) ; M. Patrick RILCY (*DGS*) ; M. Ruiz CHALUS (*Service Financier*) ; Mme Nadine CYSIQUE (*Service Financier*) ; Mme Cladya SOUMENAT (*Service Financier*) ; M. Endrick ERAVILLE (*Service RH*) ; M. Laurent CHERALDINI (*Service Transport*) ; M. Patrick JEAN-CHARLES (*Chargé de mission*) ; M. Karim CYRILLE (*Service Moyens généraux*) ; M. Jean-Claude VATI (*Service Informatique*) ; Mme Sandrine DELVERT (*Service Régie*) ; Mme Lesly BIABIANY (*Chargée de mission*) ;

**Secrétaire de séance** : Mme Elodie CLARAC a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance à l'unanimité (article L2121-15 du CGCT).

*Le Comité Syndical,*

**Vu** L'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) (et à la Loi ATR - art. 11) prévoit dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, dans les conditions fixées par le règlement intérieur, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

**Vu** l'instruction M43

**Vu** l'avis favorable de la Commission Finances réunie le 12 mars 2024 ;

**Considérant** que le débat d'orientation budgétaire est une obligation est soumise le SMT en tant qu'établissement public administratif ;

**Considérant** que les orientations budgétaires présentées au titre de l'année 2024 peuvent être résumées comme suit :

A- La mise en conformité des statuts avec les dispositions de la loi du 26 Décembre 2019 (LOM : Loi d'orientation des mobilités)

B- Poursuite de l'élaboration de L'AUOM

C- Stratégies d'optimisation des mobilités et d'amélioration des Services :

I- Projets de développement et d'optimisation des Services de Transport :

a) Amélioration des services de transport public

- Renouvellement de la délégation de service public et des marchés de transport ;

- Renforcement de la communication du SMT ;

b) Initiatives visant à renforcer l'utilisation des transports publics

- Déploiement des ambassadeurs des mobilités (service civique) ;

- Renforcement des ressources humaines ;

- Étude sur la gestion prévisionnelle des effectifs.

II- Stratégies de gestion des recettes liées à l'activité de transport :

a) Optimisation des sources de financement

- Étude sur l'impact de la suppression de la CVAE et l'augmentation potentielle du versement mobilité ;

- Stabilisation du taux du versement mobilité ;

- Optimisation de la base du versement mobilité pour augmenter les recettes fiscales.

b) Contrôle et amélioration des recettes additionnelles

- Développement des opérations de contrôle dans les transports en commun.

D- Aménagement du Territoire et Infrastructure :

I- Projets d'Aménagement et d'Infrastructure :

- Construction du siège ;
- Réalisation du Transport en Commun en Site Propre (TCSP) ;
- Exploitation et développement du plan de déplacement urbain, du schéma directeur des modes actifs et du plan de mobilité entreprises ;
- Expérimentation de l'autopartage ;
- Intensification du déploiement de l'offre de vélos à assistance électrique.

II- Gestion des ressources financières internes et externes :

- Utilisation des excédents pour financer le départ du plan d'investissement.
- Étude d'opportunité de mobilisation de l'emprunt pour le programme d'investissements pluriannuel.
- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour les appels à projet (Plan vélo et Fonds vert).
- Recherche et mobilisation des subventions (FEDER, plan vélos et DSIL)

Ayant entendu le rapport de Monsieur le Président,

***Après avoir délibéré***

Résultat :

Pour : 10

Contre : 00

Abstention : 00

**DECIDE**

**ARTICLE 1 :** Que le Débat d'Orientation Budgétaire pour l'année 2024 a eu lieu avant le vote du Budget Primitif 2024.

**ARTICLE 2 :** De prendre acte de l'existence du rapport sur la base duquel se tient le Débat d'Orientation Budgétaire 2024.

**ARTICLE 3 :** La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait à Baie-Mahault, le 27 mars 2024

Le Président,

**Georges DAUBIN**

